



ABON-ENR-011 v1

Créé le : 01/10/2008
Révisé le : 05/01/2017
Durée archivage du document :
3 ans après le départ

CONTRAT D'ABONNEMENT LOCATAIRE

Entre :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Hers - Girou

Et

Le locataire :

Nom : Prénom :

Personne à contacter : Né(es) le :

.....

..... @

Adresse de facturation :
(si différente du lieu de consommation)

Bien vouloir nous transmettre la copie de votre carte d'identité, copie du bail et de l'état des lieux d'entrée.

Coordonnées du propriétaire ou de l'Agence :

Nom : Prénom :

Personne à contacter :

.....

..... @

Adresse du lieu de consommation :

N° de compteur complet : Index :

Date d'entrée :

(Joindre une copie du bail)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et je m'engage à avertir le Syndicat de mon départ.

Signature du locataire, avec mention « Lu et approuvé »

> Le compteur doit être protégé par l'abonné contre le gel, en assurant dans la niche une protection thermique, efficace (polystyrène, laine de verre...) et contre les chocs en assurant une bonne couverture de niche, faute de quoi l'abonné serait responsable de la détérioration.

Mention légale :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et facturation des usagers du service public d'adduction d'eau potable ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Syndicat Intercommunal des Eaux Hers - Girou, au Trésor Public. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



16 Avenue de Fontréal
Villeneuveles Bouloc
31621 Eurocentre cedex

Téléphone +33 562 222 888
Télécopie +33 562 222 889
Courriel hers@aep-nord31.fr